



De nouvelles voies
pour les femmes
depuis 1875

POUR UN CANADA SÉCURITAIRE, SANS TRAITE, LIBRE D'EXPLOITATION ET SANS VIOLENCE POUR LES FEMMES ET LES FILLES¹

Réflexions du Y des femmes de Montréal
déposées dans le cadre des consultations
du Comité permanent de la justice et des droits de la personne du Canada.

Ces réflexions sont appuyées par Action jeunesse de l'Ouest-de-l'Île et Jeunesse Action

15 juin 2018

¹ Femme ou fille fait référence à toute personne s'identifiant comme telle.

PRÉAMBULE

La traite de personnes est un phénomène mondial et les données de l'ONU en font tristement foi.² La traite internationale s'accélère, notamment en ce qui a trait au travail forcé des hommes. Toutefois, les principales victimes demeurent les femmes et les filles.

Au Canada, toutes les sources révèlent que les victimes de la traite de personnes sont largement issues de la traite interne. Ces mêmes sources soulignent également que la grande majorité de ces dernières sont des femmes et des filles (avec une surreprésentation marquée de femmes et filles autochtones), utilisées à des fins d'exploitation sexuelle.

Ces données, combinées à notre expertise en tant qu'organisme travaillant auprès des femmes et des filles, ont orienté nos réflexions.

DÉFINITIONS

Dans les présentes réflexions, nous nous appuyons sur les définitions suivantes :

La traite de personnes consiste à recruter, transporter, transférer, recevoir, détenir, cacher ou héberger une personne, ou exercer un contrôle, une direction ou une influence sur les mouvements d'une personne, en vue de l'exploiter ou de faciliter son exploitation.³

L'exploitation consiste à amener une personne à fournir son travail ou ses services, par des agissements dont il est raisonnable de s'attendre, compte tenu du contexte, à ce qu'ils lui fassent croire qu'un refus de sa part mettrait en danger sa sécurité ou celle d'une personne qu'elle connaît.⁴ Ces agissements incluent, entre autres, l'utilisation ou la menace d'utiliser la force, contrainte, recourir à la tromperie, abuser de pouvoir ou de confiance.

En cohérence avec ce qui précède, nous considérons que **l'exploitation sexuelle** reprend la définition de l'exploitation, appliquée à des fins d'ordre sexuel.⁵

² United Nations Office on Drugs and Crime, Global Report on Trafficking in persons, 2016

³ Lois révisées du Canada (1985), chapitre C-46, paragraphe 279.01

⁴ Lois révisées du Canada (1985), chapitre C-46, paragraphe 279.04

⁵ Elle englobe une variété de réalités comme l'esclavage sexuel, le mariage forcé, la prostitution, la pornographie, le partage de photos intimes sans consentement, des échanges de faveurs sexuelles, entre autres.

QUELQUES STATISTIQUES

Nous tenons à rappeler qu'en 2012, 90% des cas de traite au Canada étaient des cas de traite nationale interne.⁶ Une étude récente de Statistique Canada⁷ fait état que plus de 93% des victimes sont des femmes et des filles, près du quart sont des mineures⁸, 91% connaissent l'exploiteur et 61% d'entre elles sont exploitées sexuellement. La corrélation dans l'autre sens est tout aussi marquée, sinon plus. Une étude récente menée par la YWCA de Niagara auprès de femmes de l'industrie du sexe qu'elle accompagne, fait état que 85% d'entre elles ont été victimes de traite. Finalement, le cas des femmes autochtones est particulièrement préoccupant. Elles sont gravement surreprésentées, constituant entre 30 et 50% des victimes, selon différentes études.⁹

Je voulais partir du Nord et on a offert de payer mon billet d'avion pour Ottawa. Rendue en ville, l'homme chez qui j'habitais est devenu agressif et contrôlant. Il a pris mes papiers, m'a forcée à me prostituer pour rembourser mes dettes. Je ne pouvais plus rentrer chez moi, je n'avais pas le choix.

Une victime de traite, d'origine Inuk.

CONSTATS

Le Y des femmes constate, avec l'ensemble de ses partenaires sur la question de la traite de personnes, que la traite interne est malheureusement banalisée, comme si le fait de demeurer dans le même pays diminuait l'impact, la gravité et les conséquences du phénomène. Par rapport à la traite internationale, elle occupe moins l'espace public, frappe moins l'imaginaire et pourtant, c'est ce type de traite qui est, de loin, le plus important au pays.

J'ai fugué à 14 ans. Vers 15 ans, j'ai trouvé un proxénète... Peu à peu, il a commencé à m'exploiter en me payant moins. Il m'obligeait à avoir plusieurs clients par soir. J'ai eu des problèmes de santé au niveau de mes parties génitales. J'avais peur de lui et si j'essayais de lui tenir tête, il me violait en public ou me frappait. Je me dégoûte et je n'ai plus confiance en moi.

Jeune femme de 22 ans, rencontrée par Action jeunesse Ouest de l'Île

Nous remarquons également une montée du discours qui cherche à valoriser les activités reliées au commerce du sexe et à l'exploitation sexuelle. Ainsi, on parle de « travail » du sexe, d'escorte de luxe, d'empowerment pour les femmes qui s'y adonnent, d'activité commerciale comme une autre, des droits humains des entrepreneur.es du sexe. On fait miroiter l'argent, l'agentivité et le libre choix des travailleuses du sexe, on souligne le possible aspect consensuel de cette activité.

⁶ Gouvernement du Canada, Plan d'action national de lutte contre la traite de personnes, 2012

⁷ Statistique Canada, La traite de personnes au Canada, 2014. Publié en 2016.

⁸ Au Québec, selon les chiffres fournis par le Service du renseignement criminel du Québec, *Portrait provincial du proxénétisme et de la traite de personnes*, 2013, ce pourcentage pourrait atteindre près de 40%

⁹ Selon Estibaliz Jimenez, professeure en psychoéducation à l'UQTR et chercheuse au Centre international de criminologie comparée; voir aussi, www.cliquezjustice.ca/information-juridique/la-traite-des-personnes-au-canada-4-choses-a-savoir

Ce discours fait fi du contexte global de violence, d'exploitation et de marchandisation auquel souhaite échapper l'immense majorité des femmes et filles qui ont été amenées dans cet univers par manipulation, mensonges, fausses promesses, force et menaces... justement par absence de choix. Cette normalisation du discours prend de plus en plus de place; elle a même cheminé jusqu'au sein du Parti libéral du Canada, qui a adopté, lors de son dernier congrès national, la résolution 2764 visant la « Décriminalisation du travail consensuel du sexe et du commerce du sexe ».¹⁰

« J'avais 14 ans... Ma virginité a été vendue à plusieurs reprises... »

Une survivante originaire de Halifax, exploitée à Montréal

Ces arguments trouvent un écho croissant chez les jeunes filles. Nous entendons, parmi les groupes de filles avec lesquels nous ou nos partenaires travaillons, des réflexions du genre « *l'important, c'est d'avoir un bon manager¹¹, quelqu'un qui prend vraiment soin de toi* » ou des remarques comme « *être escorte, c'est pas mal plus payant qu'une job au salaire minimum pis t'as des beaux vêtements* ». Quand on souligne la dimension sexuelle associée à ces offres, les filles sont souvent surprises, elles ne sont pas conscientes de cet aspect. Leur réaction en dit long sur la tromperie du discours et l'illusion de libre choix : « *mais... on peut toujours dire non, hein?* »

Une autre tendance, soulignée par les organismes œuvrant en prévention de l'exploitation sexuelle de mineures, fait état d'une demande croissante pour des filles de plus en plus jeunes et pour des pratiques de plus en plus violentes et déshumanisantes. La demande de mineures étant en hausse, il n'est pas surprenant qu'elles constituent près du quart des victimes de traite et que les recruteurs rôdent autour des centres jeunesse et des cours d'écoles. Les filles les plus vulnérables¹² sont repérées et identifiées dès le primaire.

« Mon pimp regardait la cour d'école en face de l'édifice où on était et il a dit « ces filles-là, c'est toutes des machines à cash, des vrais p'tits guichets automatiques »

Femme interviewée par Ève Lamont, Le Commerce du sexe

Le discours racoleur et les promesses des recruteurs (amour éternel, luxe, argent qui coule à flot) fonctionnent... L'immense majorité des femmes dans l'industrie du sexe (plus de 80%) ont été recrutées alors qu'elles étaient mineures, vers un âge moyen de 14 ans et demi...¹³ et la tendance rajeunit, comme le confirment nos partenaires membres de la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. (CLES)

¹⁰ À ce sujet, voir, en annexe, une lettre adressée au Premier Ministre du Canada en mai 2018.

¹¹ Le terme « manager » fait également partie du discours « entrepreneurial » qui permet d'attirer les filles plus facilement.

¹² Plusieurs facteurs de risque sont à considérer : isolement social, intimidation, situation familiale ou économique difficile, maltraitance, consommation d'alcool ou de drogue, faible estime de soi, troubles d'apprentissage, naïveté excessive, peu de liens significatifs avec des adultes de confiance, etc.

¹³ Conseil du statut de la femme du Québec, *La Prostitution : il est temps d'agir* (Avis), 2012; Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle, *Portrait de l'industrie du sexe au Québec* (Rapport de recherche), 2014 et *Connaître les besoins des femmes dans l'industrie du sexe pour mieux baliser les services* (Rapport de recherche), 2014; Dr. Susan McIntyre, *Buyer Beware A study into the demand side of the sexual exploitation industry*, Novembre 2012

L'expérience terrain auprès des femmes ayant fait l'objet d'exploitation sexuelle, peu importe l'endroit au Canada, révèle également que la grande majorité de ces femmes (80%) ont aussi été victimes d'abus sexuels pendant leur enfance. Elles sont ainsi « conditionnées » à la « normalité » de leur situation d'exploitation sexuelle, habituées à se détacher de leur corps et de leurs émotions.

IMPACTS ET CONSÉQUENCES

Chez les victimes

La traite à des fins d'exploitation sexuelle a de graves conséquences à court et à long terme sur les femmes et les filles qui la subissent. Il y a les conséquences d'ordre physique et psychologique, qui sont celles auxquelles on pense immédiatement et qui sont le mieux documentées : dépendance aux drogues ou à l'alcool, symptômes du stress post-traumatique, taux de mortalité 40 fois supérieur à la moyenne nationale, clivage de la personnalité, dégoût de soi, dissociation de son propre corps, agressions physiques répétées sur une longue période (allant des coups et blessures jusqu'au viol ou même le meurtre).¹⁴

Les femmes et les filles qui cherchent à sortir de la traite à des fins d'exploitation sexuelle ou qui s'en sont sorties font état des immenses difficultés de réinsertion sociale qu'elles rencontrent. Les victimes sont isolées de leur milieu, de leurs relations; leurs déplacements ainsi que leur revenu sont calculés, contrôlés, scrutés à la loupe. Les exploitateurs leur « chargent » tous les « cadeaux » qui ont été faits et même l'argent qu'ils prévoient faire... Se libérer de ces « dettes » permanentes, échapper seule « au réseau », sans laisser de traces, est à peu près impossible. En conséquence, il n'est pas rare de constater que pour essayer de mettre fin à la violence dont elles sont victimes, certaines femmes deviennent elles-mêmes recruteuses (elles « montent en grade » en quelque sorte); elles deviennent ainsi à leur tour des contrevenantes face à la loi. Les grossesses aussi sont vues comme un moyen possible de sortie de l'univers du sexe tarifé... engendrant une spirale vertigineuse de dépendances et d'exploitation pour la mère et ses enfants.

Les survivantes de traite et d'exploitation sexuelle vivent sous le poids d'une condamnation sociale très lourde : celle d'avoir été « une putain », celle « de l'avoir cherché ». Cette condamnation est très présente, sans équivoque et ne pardonne pas. Trouver un emploi, un logement, des références ou se construire un réseau de confiance avec un tel vécu est très difficile. Quand une survivante y parvient et que l'employeur découvre son passé, plus souvent qu'autrement, toutes les raisons deviennent bonnes pour justifier un congédiement.

« Comme tant de femmes et jeunes filles piégées à l'intérieur de la prostitution « chic », j'étais manipulée [...] »

On ne m'a jamais vue comme [une personne] quand j'étais dans le carcan de l'« expérience copine » ou de l'escorte : j'étais toujours une marchandise.

Fondamentalement, je n'étais qu'une putain, et n'importe quelle putain aurait fait l'affaire.

Témoignage d'une survivante, CLES»

¹⁴ Conseil du statut de la femme du Québec, *La Prostitution : il est temps d'agir* (Avis), 2012

Conséquences sociales

La traite à des fins d'exploitation sexuelle prend sa source dans les violences systémiques auxquelles les femmes et les filles font face dans la société actuelle. Ces violences systémiques, normalisées, banalisées et internalisées à tel point qu'elles en sont souvent rendues inconscientes, permettent l'émergence de ce phénomène où les femmes sont considérées comme une marchandise monnayable. Elles sont sujettes aux aléas de l'offre et de la demande et leur valeur est négociée par les exploiters. Ces victimes sont les esclaves du 21^e siècle.

D'autre part, la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle est étroitement liée à d'autres activités relevant de la criminalité (gangs de rue, crime organisé, drogue, armes, violence).¹⁵ Avec la gestion de l'offre et de la demande sur Internet (au lieu de sur la rue), la location d'appartements ou d'hôtels à des fins d'exploitation sexuelle peut maintenant se dérouler n'importe où sur le territoire urbain.

À la lumière de ce qui précède, le Y des femmes de Montréal pose une question fondamentale : Est-ce bien le Canada que nous voulons? Est-ce que ce portrait est cohérent avec le rôle de protection d'un État envers ses enfants et ses citoyen.nes? Est-ce cohérent avec la promotion de l'égalité des genres dont fait largement état le gouvernement? Nous croyons que non.

Nous croyons que la traite à des fins d'exploitation sexuelle est un grave manquement à notre devoir comme nation envers les droits humains, envers nos femmes et nos filles. Nous croyons que ce n'est pas un droit fondamental que celui d'exploiter un autre être humain et de marchandiser son corps.

PISTES DE SOLUTIONS ET BONNES PRATIQUES

S'opposer à la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle est une chose. Trouver les moyens d'y mettre fin en est une autre. Nous suggérons ici des pistes de solutions et nous mettons en évidence des bonnes pratiques qui méritent d'être répandues et adaptées à différents milieux.

Prévention et collaboration

Le Y des femmes de Montréal juge que les changements systémiques et sociaux passent, notamment, par la prévention et une meilleure compréhension des enjeux. D'où l'importance d'agir en amont, en utilisant différentes stratégies.

La recherche, le repérage, l'identification et l'évaluation des besoins des victimes sont nécessaires pour construire des stratégies de prévention efficaces et adaptées avec des impacts réels et durables. Voilà pourquoi nous considérons que des ressources doivent être allouées pour dresser des portraits complets et spécifiques aux réalités vécues dans les différentes régions du pays.

¹⁵ Service du renseignement criminel du Québec, *Portrait provincial du proxénétisme et de la traite de personnes*, 2013.

La concertation, la collaboration et le partage d'outils, information et meilleures pratiques entre toutes les parties prenantes (organismes, milieux policiers, de l'éducation, de la justice, etc.) est un excellent moyen de prévention et d'intervention que le gouvernement gagnerait à financer. La constitution de réseaux organisés, structurés et bien informés, en amont de la traite, est essentielle. Des réseaux de partenaires qui se connaissent, qui savent ce que les autres font et qui sont en mesure de venir en aide adéquatement aux victimes de la traite selon leurs besoins.¹⁶ La mise en place de banques centralisées de ressources et de victimes, alimentées par toutes les parties prenantes, serait un élément essentiel de cette stratégie de concertation.¹⁷

MAILLAGE est un projet collaboratif entre trois organismes de la région de Montréal et de la Montérégie pour accroître la protection des filles à risque d'exploitation sexuelle en développant des stratégies conjointes de prévention et d'intervention. Un portrait de l'exploitation sexuelle de ces régions sera fait et des modèles de collaboration seront développés avec les milieux de l'éducation, de la santé, de la jeunesse, des universités et des services policiers, en lien direct avec ce qui a été observé.*

**Le Y des femmes de Montréal, Justice alternative du Suroît et Action jeunesse de l'Ouest-de-l'île*

La prévention passe aussi par le partage de connaissances et la formation, et ce, à plusieurs niveaux : la formation des jeunes aux notions de relations saines et égalitaires, de respect de la vie humaine; celle des milieux scolaires, communautaires et institutionnels pour les outiller et les aider à prévenir, identifier et intervenir en cas d'exploitation sexuelle; celle des industries touristiques, hôtelières, du taxi et du commerce de détail pour être mieux informés et savoir réagir adéquatement et à qui s'adresser face à de possibles cas d'exploitation sexuelle; celle des instances politiques pour leur permettre d'effectuer les changements aux lois, politiques et règlements de manière mieux éclairée.¹⁸ Bref, mieux comprendre pour mieux prévenir et agir.

Finalement, la sensibilisation massive est aussi un outil efficace de prévention, surtout si elle est adaptée en fonction des publics cibles. Une approche publicitaire ciblée avec des objectifs semblables à ceux du marketing gagnerait ici à être utilisée. Les grands joueurs de l'industrie des réseaux sociaux doivent faire partie de cette initiative. L'importance de ces campagnes est de faire en sorte que tout le monde soit interpellé et qu'il ne revienne pas juste aux victimes potentielles de savoir identifier les risques. Les vastes campagnes de prévention et de sensibilisation, soutenues par les divers paliers de gouvernements, ont démontré leur efficacité. Nous n'avons qu'à penser à l'alcool au volant ou à la violence conjugale, par exemple. Ces campagnes contribuent aussi

¹⁶ Le YWCA de Niagara a mis de l'avant l'élaboration d'un protocole contre la traite de personnes et l'élaboration d'une carte des ressources contre la traite de personnes. C'est un bel exemple de projet collaboratif efficace qui gagnerait à être financé et mis en place à travers le pays.

¹⁷ Un exemple pourrait être celui de la [Global Modern Slavery Databank](#), qui est dirigée par l'organisme Polaris, un organisme contre la traite de [personnes](#) basé à Washington.

¹⁸ Voir le projet *Agissons ensemble*, développé par le Y des femmes de Montréal en partenariat avec les commissions scolaires Lester B. Pearson et Marie-Victorin, les écoles secondaires Calixa-Lavallée (Commission scolaire de la Pointe de l'Île) et La Voie (Commission scolaire de Montréal), Centre de la jeunesse et de la famille Batshaw, Comité d'action contre la traite de personnes interne et internationale, Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle, Le phare des affranchi(e)s, Prévention Côte-des-neiges, RÉNAL – Réseau d'échange et de soutien aux actions locales, Trêve pour elles (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel). <http://www.ydesfemmesmtl.org/services-jeunesse/programmes/agissons-ensemble/>

grandement à déconstruire la stigmatisation qui pèse lourdement sur les survivantes d'exploitation quand elles cherchent à reconstruire leur vie.

RECOMMANDATIONS : Qu'une stratégie nationale transversale soit mise en place et dotée des fonds nécessaires pour la concrétiser.

Qu'une instance nationale spécifiquement dédiée à la traite de personnes (guichet unique) coordonne l'application de cette stratégie.

Que cette instance soit dotée des ressources et du financement adéquat pour coordonner, financer, soutenir, mettre en place les mesures de prévention, sensibilisation, aide aux victimes, soutien aux organismes, recherche, intervention et accompagnement sur la traite de personnes.

Que cette instance nationale soit multidisciplinaire et multirégionale, et fonctionne d'une manière agile, concertée et collaborative avec toutes les parties prenantes.

Qu'une banque nationale de ressources soit mise en place, facilement accessible et constamment mise à jour, en collaboration avec toutes les régions du Canada.

Que du financement soit octroyé pour faire des recherches sur les besoins des victimes afin de développer les meilleures stratégies pour répondre à ces besoins et prévenir la traite.

Que des campagnes massives et ciblées soient menées pour dénormaliser le phénomène de l'exploitation sexuelle.

Que les autorités policières et judiciaires soient systématiquement formées au sujet de la traite à des fins d'exploitation sexuelle; soit dans le cadre de la formation officielle ou – pour ceux et celles déjà en fonction – dans le cadre de formations d'appoint obligatoires.

Mise en vigueur de la loi C-452

Les victimes ont peur de dénoncer directement leur exploiteur, sous peine de subir représailles et violences. En ce sens, l'adoption de la loi 452 s'impose d'urgence. Cette loi permettra de renverser le fardeau de la preuve sur les personnes accusées de traite de personnes. Les accusés devront prouver qu'ils ne vivent pas de l'exploitation d'autrui; les victimes n'auront plus nécessairement l'obligation de témoigner contre l'exploiteur. Cette mesure viendra faciliter le travail des procureurs car les femmes et les filles ont souvent peur de témoigner contre leur agresseur ou sont aux prises avec le syndrome de Stockholm.¹⁹

RECOMMANDATION : Que la loi C-452 soit immédiatement mise en vigueur.

¹⁹ Le syndrome de Stockholm est un phénomène psychologique de survie où des otages, finissent, avec le temps, par développer des sentiments d'empathie ou même de sympathie avec leurs ravisseurs.

Aide directe auprès des victimes et des survivantes

Comme les victimes ont peur de s'adresser aux corps policiers, les équipes d'intervention doivent inclure des personnes issues d'autres milieux (santé, hébergement, prévention des violences) qui seront en mesure de répondre immédiatement à leurs besoins. Comme l'exprime bien une survivante « C'est beau d'arrêter un *pimp*, mais la plupart des filles demanderont aux policiers : « Mais ce soir, je dors où ? » Les intervenants sur place doivent être immédiatement en mesure d'identifier quelles ressources sont disponibles et lesquelles sont les mieux adaptées selon les besoins de la femme ou de la fille (son âge, son état de santé physique et mental, sa langue, sa situation juridique et familiale, son statut migratoire, la présence d'enfants, etc.) D'où l'importance d'avoir accès rapidement à des outils partagés, adaptés et à jour selon les régions.

Dans un premier temps, il faut augmenter les ressources pour héberger et éloigner immédiatement ces femmes du milieu d'exploitation où elles se trouvent. Elles n'ont souvent pas un sou en poche parce qu'elles sont dépendantes de celui qui les exploite.

Il faut également offrir et faciliter leur accès à des ressources de suivi, d'hébergement de deuxième étape et de soutien à long terme. Ces ressources sont nécessaires pour créer un lien de confiance, essentiel à tout processus de réinsertion durable. De cette façon, les femmes peuvent bénéficier d'un suivi à long terme, retrouver leur confiance, retrouver leur agentivité et véritablement se sortir de l'exploitation. Un accompagnement par des intervenantes professionnelles est nécessaire pour toutes ces petites choses qui paraissent pourtant si simples mais qui sont énormes quand la stigmatisation sociale est partout : retrouver un emploi, des papiers d'identité, un logement, la garde des enfants, le processus légal et judiciaire dans le cas de dénonciation, etc.²⁰

Des projets qui vont au-delà de l'hébergement gagneraient aussi à être financés pour faciliter la transition vers la réinsertion sociale libre d'exploitation. Des endroits sécuritaires où les survivantes peuvent partager, échanger, apprendre et créer sans être jugées. Se refaire une vie, se reconstruire une appartenance, retrouver la sécurité et la confiance en soi et reprendre le chemin de l'autonomie en toute sécurité, ça va bien au-delà de la dénonciation et d'être retirée pour un soir du milieu de l'exploitation sexuelle.

Bref, développer des stratégies intégrées d'intervention 360° (*Wrap Around*) qui tiennent compte des différentes composantes (aspect humain, économique, légal, social, etc.) pour que les survivantes puissent récupérer une vie satisfaisante, sécuritaire et autonome.

Maggie, 16 ans, fréquente les ateliers Cré-Actions, une à deux fois par semaine. Elle s'y sent en sécurité. Elle s'est découvert un talent pour la couture et est heureuse de voir qu'elle est bonne dans quelque chose. Elle s'est ouverte sur les raisons de sa fugue, sur les services sexuels qu'elle a fournis, sur la psychose toxique qu'elle a vécue. Elle est heureuse de ne pas se sentir jugée. Quand elle sent le besoin de fuir la région, elle sait qu'elle trouve une oreille attentive aux ateliers. Elle se sent moins isolée.

Cas vécu, relaté par une intervenante des ateliers Cré-Actions.

²⁰ Les centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), les centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) et la CLES ont développé de belles approches en matière d'accompagnement des survivantes.

RECOMMANDATIONS : Que du financement soit octroyé pour des mesures concrètes de *soutien immédiat* pour les victimes,

Que du financement, de la formation et des moyens soient octroyés pour que des équipes interdisciplinaires puissent travailler de concert avec les corps policiers pour diriger et accompagner adéquatement les victimes.

Que du financement soit octroyé pour des lieux d'accueil sécuritaires et des ressources pour du *suivi et de l'accompagnement à long terme*.

Soutien financier aux organismes qui agissent auprès des victimes et des survivantes

Les organismes qui fournissent des services de suivi, accompagnement, hébergement, soutien aux victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle ont aussi besoin de soutien financier. Pour adapter leurs méthodes d'intervention, pour offrir des services stables, adéquats et adaptés aux besoins de victimes. Chaque situation est unique et doit être traitée adéquatement en fonction de ses caractéristiques propres. Pour être efficace et bien accompagner les survivantes, le personnel de ces organismes doit aussi être soutenu; n'oublions pas que ces professionnel.les doivent jongler au quotidien avec des situations d'urgence, de violences et de traumatismes complexes.

RECOMMANDATIONS : Que du financement à long terme soit octroyé aux groupes communautaires qui travaillent sur l'exploitation sexuelle, la traite et les violences faites aux femmes.

Des mesures contre la traite et l'exploitation comme critère de financement

Le Y des femmes de Montréal croit aussi que les critères de financement des grands événements touristiques devraient inclure l'obligation de mettre en place des mesures contre la traite et l'exploitation sexuelle, au même titre que des mesures de sécurité générale ou des plans d'évacuation. Ces mesures devraient être élaborées et mises en place avec la collaboration de diverses instances comme les services de police, les services de transport, les commerces, l'industrie du taxi et de l'hôtellerie ainsi que des organismes communautaires possédant l'expertise nécessaire en la matière.²¹

RECOMMANDATION : Que le financement octroyé aux grands événements touristiques, sportifs, culturels soit assorti d'exigences en terme de prévention de la traite, prévention des violences sexuelles et égalité de genre.

CONCLUSION

Depuis 143 ans, le Y des femmes de Montréal a sans cesse contribué à générer des changements positifs et durables quant à l'égalité, à l'inclusion, à la sécurité et à la non-violence envers les

²¹ À titre de bonnes pratiques, nous attirons votre attention sur le programme des Hirondelles, mis en place par l'Équipe Spectra avec la collaboration du réseau des CALACS et sur les recommandations émises par le Conseil des Montréalaises dans son [Avis sur la sécurité des femmes et des des jeunes femmes cisgenres et trans lors des événements extérieurs à Montréal](#), 2017.

femmes et les filles. Nous sommes heureuses aujourd'hui de contribuer de nouveau à un processus de réflexion qui mènera le Canada plus près de l'atteinte d'une société sécuritaire, sans traite, libre d'exploitation et sans violence pour les femmes et les filles. Il nous fera plaisir de maintenir et développer cette collaboration tout au long du processus qui guidera l'intervention du gouvernement du Canada quant aux enjeux touchant la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle.

LE Y DES FEMMES DE MONTRÉAL

Le Y des femmes de Montréal a été fondé le 23 février 1875, ce qui en fait un des organismes communautaires avec la plus longue histoire de la métropole. Au fil du temps, le Y des femmes de Montréal a su se renouveler, s'adapter aux besoins des femmes et des filles à travers toutes les époques et accompagner des centaines de milliers d'entre elles dans de nouvelles voies vers un avenir meilleur.

Notre mission

La mission du Y des femmes, **bâtir ensemble un avenir meilleur pour les filles, les femmes et leurs familles**, se déploie sur deux niveaux. Tout d'abord, par une offre de service directe aux femmes aux filles et à leurs familles afin qu'elles puissent participer et contribuer à la société à la mesure de leurs capacités. D'autre part, par l'élaboration d'outils pour les acteurs de la collectivité ou des interventions auprès des instances décisionnelles pour les sensibiliser aux **enjeux d'exclusion, d'inégalité sociale et de genre ainsi qu'à l'ensemble des violences faites aux femmes et aux filles**. Le tout, dans le but d'améliorer les pratiques et générer un changement social durable.

Nos valeurs

Le **RESPECT** entraîne la reconnaissance de l'égalité, des limites et de la valeur unique de l'autre, de la validité de son vécu et de ses expériences ainsi qu'une écoute, une interaction et un accompagnement équitables et sans jugement.

L'**ÉQUITÉ** c'est quand l'égalité chemine main dans la main avec l'éthique et la justice pour faire en sorte que nos processus, actions et programmes soient conçus avec des possibilités d'adaptation pour vraiment produire les impacts, améliorations et changements souhaités.

L'**INTÉGRITÉ** implique l'honnêteté et la transparence des personnes et des processus ainsi que la cohérence des actions de l'organisme avec ses valeurs et les enjeux qu'il défend.

La **NON-VIOLENCE** et l'**INCLUSION** signifient que les mots, les actions, les décisions et les programmes sont utilisés et conçus dans le respect, l'ouverture et l'accueil et sont mis en place en mode de collaboration, sans imposition.

La **SOLIDARITÉ** c'est joindre notre voix et nos actions avec les organismes et les personnes ayant à coeur l'amélioration des conditions d'inégalité, d'exclusion et de violences de genre ; c'est aussi être là pour les femmes et les filles qui vivent ou ont vécu ces situations.

Nos convictions

- L'égalité passe par l'**équité**, l'**inclusion** et la **non-violence**.

- Encore aujourd’hui, dans presque toutes les sphères, être une femme demeure un **facteur de risque**.
- Le **poids social et économique** des femmes doit être reconnu.
- Le **logement sécuritaire** est un droit fondamental.
- Un **réseau d’appartenance fort** constitue un facteur majeur d’insertion sociale.
- L’amélioration des conditions de vie pour les familles et les enfants est aussi une façon d’**améliorer les conditions de vie et de développement** des femmes.
- La **prévention** constitue une clé majeure de **transformation sociale**.
- La **compréhension et la connaissance accrues des enjeux sociaux** touchant les femmes et les filles entraîneront une transformation sociale.
- La **sensibilisation** à ces enjeux a le pouvoir d’**influencer les décideurs** et les bailleurs de fonds.
- Les **besoins sociaux grandissants** justifient plus que jamais la pertinence d’une organisation dédiée à l’égalité des femmes.
- La **collaboration** entre les partenaires sociaux, politiques, privés et communautaires est essentielle pour générer des **changements en profondeur**.
- Le Y des femmes de Montréal, membre d’un grand mouvement pancanadien et grâce à la force de ce réseau, demeure le meilleur véhicule de **défense des droits et intérêts** des femmes et des filles.
- Le Y des femmes de Montréal souligne et reconnaît que le lieu où il est situé, en plein cœur du centre-ville, est un **territoire autochtone traditionnel des nations Mohawk et Anishnabe**; que ce territoire n’a pas été cédé; que ce territoire a longtemps été un lieu de rencontres et d’échanges entre diverses nations autochtones. Ces nations ont contribué et contribuent encore à notre **richesse culturelle** et à notre **identité collective**. **Nous les remercions.**

ANNEXE

Monsieur Justin Trudeau
Premier ministre du Canada
Chef du Parti libéral du Canada
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0A6

Montréal, le 23 mai 2018

Monsieur le Premier Ministre et chef du Parti libéral du Canada,

Nous soumettons à votre attention une situation profondément contradictoire au sein du Parti libéral du Canada et de votre gouvernement :

- d'une part un comité des communes fait des consultations à travers le pays pour mieux comprendre les enjeux de la traite humaine et de l'exploitation sexuelle et Développement Économique Canada appuie des mesures pour sensibiliser et prévenir l'exploitation sexuelle dans le cadre du Grand Prix de Formule 1 de Montréal;
- d'autre part, votre parti a approuvé, sans aucun débat, sans aucune consultation avec les organismes de femmes qui ont été victimes d'exploitation sexuelle ni aucun bilan documenté de la loi actuelle, la résolution 2764 « *Décriminalisation du travail consensuel du sexe et du commerce du sexe* »

Nous vous soumettons ici des éléments de réflexion qui doivent impérativement être pris en compte avant de céder à la tentation de faire de cette résolution une priorité d'action. Nous souhaitons vivement voir une action décisive de votre part à ce sujet.

La formulation de cette résolution lui donne des allures de mesure très bonne et progressiste, visant la sécurité des femmes dans l'industrie du sexe, en insistant sur une supposée dimension consensuelle du commerce du sexe. Toutefois, elle se base sur une analyse partielle et une vision déformée de la réalité et reprend des arguments régulièrement mis de l'avant par les partisans de la décriminalisation et de la légalisation complètes de la prostitution.

La résolution parle des « travailleuses » du sexe, comme si la prostitution était un choix de travail comme un autre. C'est oublier que plus de 90% de femmes ont été amenées à la prostitution par le manque de ressources, par le biais de la manipulation, de la menace, de la violence et de la dépendance ... justement parce qu'elles sentaient qu'elles n'avaient plus de choix. L'immense majorité des femmes (plus de 80%) ont été recrutées alors qu'elles étaient mineures, vers un âge moyen de 14 ans et demi, sous de fausses prémisses (argent facile, vie luxueuse, amour inconditionnel). Peut-on vraiment considérer que ces femmes et ces filles ont fait un choix libre et

éclairé, qu'elles exercent un « travail consensuel » ? Surtout si on considère également que 80% d'entre elles ont été victimes d'abus sexuels pendant leur enfance. ¹

Les études soulignent que la majorité des femmes qui se prostituent souhaitent s'en sortir, qu'elles y soient entrées par libre choix ou non. Ce dont elles ont besoin, c'est d'avoir des options réelles pour s'en sortir. Ce qui manque à la loi actuelle, c'est que des stratégies efficaces soient mises en place pour aider les femmes à quitter la prostitution et la violence inhérente qui l'accompagne; pas qu'elle facilite la voie aux acheteurs et exploiters.

Insister sur la prostitution consensuelle sous-entend que cette dernière est acceptable mais que la prostitution « forcée », ne l'est pas. En fait, toute prostitution, consensuelle ou non, légale ou non, est dommageable pour les femmes et les filles. Les impacts physiques et psychologiques sur la santé mentale et physique sont dévastateurs et présents chez l'immense majorité des femmes qui vivent de la prostitution : dépendance aux drogues ou à l'alcool, symptômes du stress post-traumatique, taux de mortalité 40 fois supérieur à la moyenne nationale, clivage de la personnalité, agressions physiques répétées sur une longue période (allant des coups et blessures jusqu'au viol ou même le meurtre).

De même, d'un point de vue social, considérer qu'il y a une forme acceptable de prostitution et la décriminaliser sous-entend qu'il est acceptable que le corps d'une femme, d'une fille (ou d'un homme ou d'un garçon) soit considéré et traité *comme une marchandise*, dont on fait bon ce qui nous semble une fois qu'on l'a acquise. Bref, le nouveau visage de l'esclavage... Il s'agit d'un recul inadmissible en termes d'égalité et de non-violence envers les femmes et les droits humains.

La décriminalisation entraîne la normalisation et la banalisation de la prostitution engendrant ainsi une hausse de la consommation du sexe tarifé; toute femme devient implicitement « prostituable ». Les acheteurs se sentent légitimés d'exiger, de menacer et de violenter les pourvoyeuses de services sexuels, sous le prétexte du « c'est légal maintenant, c'est ta job, c'est pour ça que je paye, c'est légal, j'y ai droit. » La décriminalisation vient légitimer la violence et la dangerosité inhérente à la prostitution. Dans les pays où la prostitution est légale (entre autres en Allemagne et aux Pays-Bas) les meurtres et les violences envers les femmes prostituées sont loin d'avoir diminué et des pratiques de plus en plus déshumanisantes ont cours. Un tenancier de bordel en Allemagne résume ainsi la situation : « Avant, je vendais du sexe. Maintenant, je dois vendre de la violence pour satisfaire les clients. »²

Tout ceci c'est sans considérer les enjeux de sécurité publique. L'expérience des pays où la prostitution est légale ou décriminalisée démontre que cette approche entraîne une multiplication de grands et petits commerces du sexe ainsi qu'une augmentation des activités périphériques à la

¹ Conseil du statut de la femme du Québec, *La Prostitution : il est temps d'agir* (Avis), 2012; Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle, *Portrait de l'industrie du sexe au Québec* (Rapport de recherche), 2014; Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle, *Connaître les besoins des femmes dans l'industrie du sexe pour mieux baliser les services* (Rapport de recherche), 2014; Dr. Susan McIntyre, *Buyer Beware A study into the demand side of the sexual exploitation industry*, Novembre 2012

² Voir, en annexe, le menu offert en toute légalité par un bordel en Allemagne. Pensez à la jeune fille de 14 ans... qui pensait qu'elle allait bien gagner sa vie... et qui ne sait plus comment s'en sortir maintenant. Consensuel, vraiment? Plusieurs études et documentation (en anglais) sont disponibles sur le site Nordic Model Now, dont cette analyse comparative <https://nordicmodelnow.org/2017/07/04/prostitution-policy-and-law-what-are-the-options/>

prostitution (gangs de rue, drogue, violence) et ce, partout dans le tissu urbain. Il est également démontré qu'elle génère une augmentation du trafic de mineures et de femmes sans statut.

Les femmes qui offrent des services sexuels ne sont plus criminalisées au Canada. Elles peuvent recourir à la police en toute impunité si des clients sont violents ou si elles désirent échapper à ce milieu de violence. Cette résolution arguant pour la décriminalisation ne profitera qu'aux acheteurs et aux proxénètes.

Est-ce que cette vision est conforme aux valeurs d'égalité des genres, de respect et de solidarité qui sont la marque de notre pays? Est-ce conforme aux obligations que nous avons comme société, comme pays envers nos enfants (ne perdons pas de vue que la majorité des femmes dans l'industrie du sexe y ont débuté vers un âge moyen de 14 ans et que 80% d'entre elles ont été victimes d'abus sexuel pendant l'enfance)? Est-ce conforme avec la position d'un parti et d'un gouvernement qui a été le premier à mettre de l'avant une approche différenciée selon le genre lors du dernier budget et qui se targue d'être féministe? Nous sommes d'avis que non.

Il nous fera plaisir d'en discuter avec vous le cas échéant et nous vous prions d'agréer, à titre de Premier Ministre du Canada et de chef Parti libéral du Canada, nos salutations distinguées.

Mélanie Thivierge
Présidente-directrice générale
Y des femmes de Montréal

Jennie-Laure Sully
Concertation des luttes contre l'exploitation
sexuelle

EXEMPLE DE MENU D'UN BORDEL ALLEMAND

- AF = Algierfranzösisch (Zungenanal) – **Tongue anal**
- AFF = Analer Faustfick (die ganze Hand im Hintereingang) – **Anal Fist Fucking**
- AO = Alles ohne Gummi – **Everything without rubber**
- Braun-weiß = Spiele mit Scheiße und Sperma – **play with shit and sperma**
- DP = Doppelpack (Sex mit zwei Frauen) oder: double Penetration (zwei Männer in einer Frau) – **Sex with 2 women or double penetration (2 men in one woman)**
- EL = Eierlecken – **licking the balls**
- FF = Faustfick– **Fist Fuck**
- FP = Französisch pur (Blasen ohne Gummi und ohne Aufnahme) – **Blowjob without rubber**
- GB = Gesichtsbesamung **Ejaculating in the face.**
- GS = Gruppensex – **Group Sex.**
- Kvp = Kaviar Passiv (Frau lässt sich anscheißen) – **Man shits on a woman**
- Nsp = Natursekt Passiv (Frau lässt sich anpinkeln) – **Man urinates on a woman**
- OV = Oralverkehr (Blasen, Lecken); – **Oral intercourse (Blowjob or Licking)**
- SW = Sandwich, eine Frau zwischen zwei Männern – **one woman between 2 men**
- TBL = Tabulos, ALLES ist erlaubt – **without taboo, everything is allowed.**
- ZA = Zungenanal (am / im Hintereingang lecken) – **lick the anus.**
- **Sex with a pregnant woman** (new item)